

PROJET PEDAGOGIQUE

SECTEUR JEUNES



SOMMAIRE

PREAMBULE	p. 3
I- PRESENTATION DU SECTEUR JEUNES	p. 4
a) L'environnement	p. 4
b) Les locaux : caractéristiques et espace utilisé	p. 4
c) Le public accueilli	p. 5
d) L'équipe d'animation : présentation et missions	p. 7
II- LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	p. 8
a) Rappel du projet éducatif	p. 8
b) Les objectifs pédagogiques	p. 9
III- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	p.10
a) Déroulement des temps d'accueil	p.10
b) Les activités	p.11
c) Les relations	p.11
IV- L'EVALUATION : LES MOYENS ET LES INDICATEURS	p.12

PREAMBULE

Dans le respect des valeurs et des objectifs éducatifs définis par **la communauté de communes du Val d'Amour (CCVA)**, le service jeunesse aura à cœur d'accompagner quotidiennement les adolescents dans un souci de **bien-être** et d'**épanouissement**.

Forte de 24 communes pour un peu plus de 9 000 habitants, la CCVA exerce la compétence « jeunesse ».

A ce titre, elle gère directement le secteur jeunes. Parallèlement, elle dispose également d'un Espace de Vie Social (EVS), d'un service petite enfance composé d'une micro-crèche, d'un RPE et d'un LAEP, de 8 accueils de loisirs périscolaires et d'un accueil de loisirs extrascolaire.

Le territoire du Val d'Amour regroupe 11 écoles dont 3 RPID et 4 RPIC, 1 collège, 1 lycée des métiers du bois et un établissement des Compagnons.

Cette continuité de service témoigne de la cohérence de la politique éducative menée par les élus de la CCVA.

En tant qu'**organisatrice** et **garante du projet éducatif**, la CCVA apporte aux familles une gestion harmonisée de ses accueils afin d'assurer une égalité de traitement des usagers devant le service public

La CAF du Jura constitue un partenaire financier et technique qui soutient la CCVA dans ses actions de développement de son secteur éducatif.

La SDEJS du Jura représente une référence en matière de législation et d'expertise dans le domaine de l'animation.

I. PRESENTATION DU SECTEUR JEUNES

a) L'environnement

Située dans le département du Jura, le Val d'Amour est positionné au carrefour des zones d'influence de plusieurs pôles urbains, de tailles et de poids économiques divers, mais attractifs pour sa population. Nous retrouvons :

- DOLE à l'ouest ;
- BESANÇON à l'est ;
- SALINS-LES-BAINS au sud-est ;
- ARBOIS et POLIGNY au sud.

Son territoire se structure autour de deux bourgs de plus de 1 000 habitants situés au sud-est pour MOUCHARD et au sud-ouest pour MONT-SOUS-VAUDREY, le chef-lieu de canton. Quatre autres communes possèdent une population supérieure à 500 habitants : CRAMANS, LA LOYE, PORT-LESNEY et VILLERS-FARLAY. Le territoire, traversé d'Est en Ouest par la Loue, n'est donc pas organisée autour d'une polarité urbaine forte mais autour d'un élément naturel, la plupart des communes se répartissant, de part et d'autre de son cours principal. Façonnés par la vallée forestière et agricole ainsi que par la moyenne montagne, les paysages du Val d'Amour demeurent assez variés ce qui est propice aux activités physiques de pleine nature.

b) Les locaux : caractéristiques et espaces utilisés

Jusqu'à présent, l'accueil des jeunes, pour des raisons de proximité avec le collège, s'effectuait quasi exclusivement à la médiathèque de MONT-SOUS-VAUDREY.

En effet, cette contiguïté a représenté une réelle opportunité pour inciter les jeunes à fréquenter un lieu culturel. Toutefois, la médiathèque, malgré l'intérêt de concilier ludique et culture et les efforts consentis, ne dispose pas d'aménagements adaptés et suffisamment attractifs.

C'est pourquoi, il a été constaté qu'une partie des ados ne fréquentaient pas le secteur jeunes par réticence à l'égard des lieux culturels, estimés trop scolaire.

Par ailleurs, la contrainte liée à la mobilité inhérente à la vie sociale dans les zones rurales explique que les ados inscrits à l'accueil jeunes proviennent très majoritairement du secteur de MONT-SOUS-VAUDREY.

La nécessité de mailler l'offre de service sur le territoire amène le secteur jeunes à établir des partenariats avec d'autres accueils jeunes dont ceux d'ARBOIS, POLIGNY, SALINS-LES-BAINS ET BRESSE HAUTE SEILLE / SELLIERE, le but étant également de mutualiser les publics et les compétences.

La création d'un espace dédié entièrement au secteur jeunes d'un peu plus de 90 m² a été finalisé en Septembre 2025 dans le cadre de la réhabilitation du presbytère d'OUNANS. Un projet d'acquisition de plusieurs mini-bus est à l'étude ce qui faciliterait la mobilité dans et à l'extérieur du territoire.

Des interventions hebdomadaires sont aujourd'hui réalisées au sein du collège de MONT-SOUS-VAUDREY.

Afin de fidéliser et donner envie aux enfants scolarisé en cours moyen de se rendre au secteur jeunes, des interventions sont organisées chaque semaine sur les temps périscolaires (pause méridienne et mercredi).

L'accueil des jeunes peut s'effectuer actuellement :

- Au collège de MONT-SOUS-VAUDREY pendant la pause méridienne et l'après-midi ;
- A la médiathèque de MONT-SOUS-VAUDREY ;
- A la médiathèque de Bel Air ;
- Au gymnase de MONT-SOUS-VAUDREY ;
- Dans les locaux des accueils de loisirs ;
- Dans les salles des fêtes des communes ;
- Et sur les équipements sportifs des communes du Val d'Amour (gymnases, stades de foot, city parc, boudrome, base nautique d'OUNANS...).

Le secteur jeunes dispose de son propre matériel pédagogique et sportif.

c) Le public accueilli

➤ **Les ados**

La tranche d'âge des 11-16 ans représente la quasi-totalité de notre public.

Nous aimerions attirer les 15-25 ans notamment sur de l'accompagnement de projets, de l'orientation scolaire, de la recherche de jobs d'été... C'est pourquoi la création d'un Bureau d'Information Jeunesse est envisagée dans les années à venir.

En outre, les tarifs seront harmonisés sur la base des accueils de loisirs avec l'instauration du quotient familial de la Caf et le principe du taux d'effort. L'objectif est que cette nouvelle grille de tarifs puisse faciliter l'accès au plus grand nombre.

Les horaires :

- Pendant les vacances du lundi au vendredi : 08h30-17h30.
- Accueil possible le matin à 7h30 et le soir jusqu'à 18h30
- Interventions dans les collèges sur les temps méridiens : 12h00-14h00
- Interventions sur la dernière heure au collège : 15h30-17h
- Soirées : 19h00-24h00
- Samedis entre 8h30 et 18h30
- Activités passerelles pendant la période scolaire : interventions sur les temps méridiens et les mercredis à la ½ journée ou à la journée

Caractéristiques du public

L'ADO-NAISSANCE	L'ADOLESCENCE
-Début de la puberté : fatigue physique, modifications morphologiques importantes -Perfectionnement des acquis -Narcissisme -Début de la recherche de sa personnalité, besoin d'identification, besoin d'appartenance à un groupe -1^{ers} flirts -Changement de rythme de vie : entrée au collège -Distanciation professeur/élèves -Début du détachement par rapport à la famille -1^{ères} sorties et soirées sans les parents -Mon corps et mes émotions : à découvrir et à maîtriser -Les interrogations, les questions : vers quoi je suis porté ? -Mise en discussion du système de référence -Besoin d'initiatives et de responsabilité -Préoccupation autour de la justice	-Fin de la puberté -Crise d'identité : qui suis-je réellement et quel devra être mon rôle dans la société ? Le sens de ma vie -Relations sexuelles -Conflits avec les parents -Les copains d'abord -Nombreux questionnements -Critiques et provocations : besoin de conflits -Affirmation de la personnalité -Recherche de ses limites -Besoin de réflexion -Ambivalence dans les comportements : désir d'autonomie et celui d'être encore dépendant de ses parents, besoin de groupe et de solitude, besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire... -Recherche de nouvelles expériences -Les addictions -Préoccupation autour des enjeux écologiques

➤ *Les ados atteints de troubles de la santé et/ou de handicaps*

L'accueil d'ados en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant.

Lors de cette rencontre, nous échangeons avec la famille sur les difficultés et les besoins spécifiques de leur enfant afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour accueillir au mieux l'enfant.

Les informations nécessaires au fonctionnement quotidien sont retransmises à l'équipe.

Des rencontres régulières avec la famille peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

d) L'équipe d'animation : présentation et missions

➤ **La directrice**

Titulaire d'une licence STAPS et du BPJEPS APT et de l'UCC direction, Charlotte MERAUX assure les missions de responsable du secteur jeunes.

Garante du projet pédagogique, elle :

- Intervient au collège de MONT-SOUS-VAUDREY principalement durant la pause méridienne et sur la dernière heure de classe ;
- Assure le maintien des bonnes relations entre les différents partenaires ;
- Réalise le programme des activités en lien avec les jeunes, élabore le prévisionnel financier des activités, suit les inscriptions, organise les transports ;
- Organise des soirées, différents ateliers au collège, des temps de rencontre ;
- Propose des temps de sensibilisation et d'information : conférences, ateliers...
- Est présente auprès des jeunes par le biais des réseaux sociaux (Promeneur du Net) ;
- Propose des lieux, des jours, des horaires et des formats adaptés afin d'organiser des rencontres avec les jeunes dans des lieux qu'ils fréquentent ;
- Participer à la mise en œuvre des fiches action de la CTG ;
- Elabore un bilan d'activités à l'issue de chaque période d'animation ;
- Développe des partenariats avec les accueils jeunes environnants ;
- Élabore les bilans Caf, gère les déclarations SDJES et applique la réglementation ;
- Participe aux commissions petite enfance, enfance et jeunesse ;
- Est force de proposition et met en place de la politique jeunesse ;
- Gère le budget de l'équipement ;
- Participe au recrutement des animateurs pour les temps de vacances ;
- Réalise la communication en lien avec la chargée de communication ;
- A les mêmes missions que l'animatrice.

➤ **L'animatrice**

Titulaire du BPJEPS LTP et du BAFD, directrice de l'accueil de loisirs périscolaire de CHAMBLAY, Mélanie DUVAL assure les missions d'animatrice du secteur jeunes lors des soirées et pendant les vacances scolaires.

A ce titre, elle :

- Est garante de la sécurité morale et physique des jeunes ;
- Est bienveillante et compréhensive face aux sautes d'humeurs et aux réponses disproportionnées liées aux changements hormonaux ;
- Donne des repères fixes en établissant avec eux des règles de vie claires et comprises par tous ;
- Les valorise et reste à leur écoute en s'intéressant à leur vie et aux choses qui les préoccupent ;
- Les conseille, les accompagne et les rassure ;
- Fait preuve d'ouverture et d'empathie, établit un climat de confiance en instaurant des temps de parole ;
- Respecte leur besoin d'autonomie ;
- Est attentive au sentiment de mal-être et aux signes inquiétants.

II. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

a) Rappel du projet éducatif

La CCVA définit dans le projet éducatif le cadre qui fixe les intentions éducatives :

- Accueillir chaque jeune en respectant l'individualité de chacun
- Donner la possibilité aux jeunes d'un même territoire de pouvoir se rencontrer
- Promouvoir la laïcité au sein du groupe : développer l'esprit de tolérance et de solidarité, le respect des personnes, des idées et des convictions (reconnaissance de la diversité)
- Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté
- Favoriser le développement de l'autonomie des jeunes dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge
- Favoriser l'éveil à la culture, aux nouvelles technologies et à la découverte de tout environnement naturel, géographique et social
- Favoriser le développement de l'esprit critique, encourager les jeunes à faire leurs choix

- Promouvoir l'éducation à l'alimentation et à l'activité physique et sportive
- Favoriser le maintien du lien avec les parents
- Construire une cohérence des actions éducatives entre les différents temps de vie des jeunes tout en respectant ses rythmes et ainsi renforcer le lien avec les professeurs
- Favoriser l'émergence de projets en s'appuyant sur la demande des jeunes et en recherchant leur implication, ouvrir l'accueil jeunes sur l'extérieur
- Préserver les notions de plaisir, de bien-être, d'épanouissement, d'imaginaire ou de ludique
- Contribuer à maintenir la vie sociale dans les villages

Le secteur jeunes, en tant qu'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), doit apporter une réponse à la fois sociale, économique et éducative aux attentes des familles, dans un souci de parvenir à concilier vie professionnelle, vie familiale et épanouissement de l'enfant.

b) Les objectifs pédagogiques

➤ **Objectifs Primaires : spécifiques à l'année en cours**

- Les jeunes ont besoin de partager leurs tourments : créer un environnement favorable à l'écoute : répondre à leurs besoins et apaiser les esprits
- Être tolérant(e) et compréhensif(ve) envers chacun
- Prévenir les conduites à risque

➤ **Objectifs Secondaires : fondamentaux toujours présents**

Responsabiliser les jeunes

- Laisser les jeunes s'approprier l'espace tout en maintenant un cadre
- Favoriser la participation à la vie quotidienne
- Gérer son hygiène corporelle et sa santé lors des séjours ou sorties

Valoriser la prise d'initiative

- S'organiser et trouver des solutions collectivement en se fixant des tâches
- Faire des choix pour la réalisation de projets, de sorties ou d'activités et valider ensemble une décision

L'apprentissage

- Faire la distinction entre les émotions de chacun : prendre sur soi, politesse, respect, tolérance, réparer ses erreurs, pardonner
- Favoriser l'autonomisation (par exemple en les laissant gérer de petits trajets seuls)
- Apprendre à se maîtriser

- Apprendre à écouter
- Être capable de s'orienter lors des sorties, des séjours et pendant les activités
- Développer la créativité : stimuler son imagination à partir d'un thème, du matériel proposé, d'un support, trouver des variantes lors d'une activité...
- Développer son esprit critique (avec les médias et l'information : vérifier les sources)

Respecter le rythme du jeune

- Les transformations de l'adolescence (physiques, physiologiques, psychologiques...) peuvent être mal vécues ce qui nécessite de la compréhension et de la bienveillance

Favoriser le vivre ensemble et l'entraide

- Oser s'exprimer dans le groupe
- Communiquer ses émotions
- Coopérer et collaborer pour progresser collectivement
- Faire preuve d'empathie
- Être acteur de la vie collective
- Avoir le droit à l'erreur
- Faire preuve de responsabilité en assumant ses erreurs
- Respecter le matériel
- Agir dans l'intérêt général

III. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

a) Déroulement des temps d'accueil

L'accueil dans les Collèges :

A l'issue des cours, les jeunes peuvent rejoindre l'animateur jeunesse en salle d'étude pour participer aux activités proposées.

L'objectif est de faire découvrir aux jeunes des activités variées tout en faisant de la prévention sur les conduites à risques et de les inciter à participer à l'élaboration de projet telle que la conception de leur séjour vacances.

L'accueil sur les mercredis :

Des activités sont proposées entre chaque période de vacances scolaires.

L'accueil sur les sorties à la journée, à la demi-journée, sur les soirées ou les séjours vacances :

Un point de rendez-vous est donné aux familles en fonction des activités au programme. Il s'agit généralement des médiathèques du Val d'Amour ou de la salle des jeunes à la Maison

des services de Ounans. Au vu des contraintes liées à la mobilité, une navette est proposée aux jeunes pour venir les récupérer dans leur village, ou il est également possible de venir dès 07h30 et de partir au plus tard à 18h30. Les horaires d'ouverture et de fermeture offre aux parents la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale. Un animateur est donc sur place au point de rendez-vous pour accueillir les jeunes, leur proposer des activités, les emmener en activité et participer avec eux aux activités. Un accompagnement est présent tout au long de ces journées, ce qui permet d'avoir de réels échanges avec les jeunes pour les comprendre, les écouter et programmer avec eux des interventions adaptées. Les jeunes ont la possibilité de se responsabiliser lors de ces temps et de gérer une tâche ou une courte sortie, seul (ex : aller se chercher à manger sur le temps de l'activité en soirée)

b) Les activités

Nous essayons de proposer des activités dont les jeunes ne peuvent pas avoir accès tout seul, telles que : Via Ferrata, Canyoning, participation à des festivals...

Des activités non payantes sont aussi proposées, comme : du tir à l'arc, des grands jeux, du VTT, soirée film ou barbecue tous ensemble ou tout autre encadrement pouvant s'effectuer avec le matériel pédagogique de la structure.

Des soirées sont organisées pour rassembler les jeunes autour d'un repas et/ou d'un thème spécifique (Halloween, Noel, ...)

c) Les relations

➤ ***Les relations dans l'équipe d'animation : modalités de fonctionnement***

Le projet pédagogique est rédigé à la suite des réunions réalisées avec l'équipe :

- La répartition des tâches et des activités s'effectue en fonction des compétences de chacun. Chaque animateur est responsable des tâches qu'il réalise et des activités qu'il met en place.
- Des réunions régulières sont mises en place pour faire le point avec les responsables ce qui nous permet d'évaluer régulièrement le projet pédagogique.
- Chaque membre de l'équipe est acteur du déploiement du projet pédagogique.

➤ ***Modalités de participation des jeunes***

Positionnés au cœur du projet pédagogique, les jeunes sont pleinement acteurs de sa réalisation :

- Conception et élaboration de projets ou du planning (séjours, évènementiel) ;

- Participation à des évènements locaux ;
- Recherche de financements ;
- Elaboration des règles de vie ;
- Aménagement et décoration des lieux de vie ;
- Bonnes pratiques en matière de santé et d'hygiène corporelle.

➤ ***Les relations avec les familles***

Un lien avec les familles est maintenu par l'intermédiaire du mailing grâce à la diffusion des informations concernant le secteur jeunes.

Par la suite, lors des inscriptions qui se font par téléphone ou par mail, le contact reste assez régulier.

Des échanges en face à face s'effectuent également lorsque les familles déposent ou récupèrent leurs enfants. Certains parents s'impliquent également dans les réunions ou les conférences de prévention organisées.

Tous ces échanges permettent de mesurer la qualité de nos services et de s'adapter aux besoins de chacun : les horaires, les points de rendez-vous, les activités.

➤ ***Les relations avec le collège***

Une convention est établie entre le Collège de Mont-Sous-Vaudrey et la CCVA. La Principale du Collège, le professeur de sport ainsi que la CPE sont des interlocuteurs privilégiés, ils permettent une bonne corrélation entre les différentes interventions prévues auprès des jeunes. Des réunions ponctuelles sont organisées, notamment en début et en fin d'année, cependant, ces interlocuteurs se rendent très disponibles pour échanger si besoin.

IV. L'EVALUATION : LES MOYENS ET LES INDICATEURS

Un rappel des objectifs primaires et secondaires sera réalisé avant chaque échange concernant :

1) Les sorties :

Elles seront évaluées par une concertation entre les jeunes et les encadrants à la fin d'une journée par un bilan oral. (La réussite dépendra intrinsèquement de la qualité de notre démarche.)

2) Les temps d'accueil aux collègues :

Ces moments permettront de débattre et de faire état des ressentis de chacun tout en partageant un moment convivial entre nous. Ce temps d'échanges est important pour ajuster et adapter notre comportement. Cela permettra un accueil dans les meilleures conditions.

3) La réunion bilan :

En fin de trimestre, l'équipe se réunira pour faire le bilan de la période, rapporter les échanges et réguler le projet si besoin.

4) La relation avec les familles :

Les échanges avec les parents peuvent également constituer un bon moyen d'évaluation sur le fonctionnement de l'accueil.

5) Stagiaires :

Pour effectuer l'évaluation des stagiaires (BAFA, BPJEPS...), la responsable de l'accueil jeune dispose d'une grille d'évaluation. Voir en annexe.